



Rapport d'activité 2023

DISPOSITIF TND – SESSAD BELLEVUE

SOMMAIRE

INTRODUCTION4

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP 6

– PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	8
AGREMENT	8
PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS du service	8
– LES PUBLICS ACCOMPAGNES	9
PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES	9
EVOLUTION DE LA POPULATION.....	10
SCOLARITE	12
DYNAMIQUE DE PARCOURS INSERTION PROFESSIONNELLE.....	12
FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT.....	13
– L'ACTIVITE	14
DONNEES CHIFFREES DES USAGERS	14
DONNEES CHIFFREES DES PROFESSIONNELS.....	15
LES ACTIVITES RECURRENTES	22
LES PROJETS DE L'ANNEE.....	23
– TRAVAILLER EN PARTENARIAT	26
TRAVAIL AVEC LES FAMILLES	26
LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS	27
– L'ORGANISATION DU SERVICE	30
LE PROJET DE DISPOSITIF.....	30
LES OUTILS DE LA LOI 2002-2.....	30
L'ORGANISATION INTERNE	31
LA DEMARCHE QUALITE.....	33
LES EVENEMENTS INDESIRABLES.....	34
SUIVI DES FICHES ACTION CPOM.....	35
MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS.....	35
– RESSOURCES HUMAINES	36



ORGANIGRAMME	36
MOBILITES, RECRUTEMENTS	37
AJUSTEMENTS DE POSTES	37
aCTIONS DE FORMATION.....	38
– PERSPECTIVES POUR L’ANNEE 2024	39
CONCLUSION	40
LISTE DES REDACTEURS	41

INTRODUCTION

Cette année 2023 a été marquée par de nouvelles étapes vers la concrétisation de la mise en Dispositif engagée depuis déjà plusieurs années. Dans l'attente de parution du décret officiel, le SESSAD et l'IME ont encore œuvré cette année pour évoluer vers de nouvelles modalités partagées.

L'écriture du projet de Dispositif a été un axe central tout au long de l'année.

Une partie des professionnels, des familles volontaires, des partenaires se sont réunis dans le cadre de groupes de travail autour de plusieurs thématiques, participant ainsi à l'élaboration du projet final.

La démarche d'écriture du projet de Dispositif TND a permis à l'équipe d'affiner ses valeurs et de renforcer son socle commun autour d'objectifs posés pour les cinq prochaines années.

L'association ADPEP 69/ML a de son côté finalisé son nouveau projet associatif pour la période 2023-2028 autour de trois thèmes structurants

- Développement du pouvoir d'agir, participation des familles et des personnes,
- Démarches inclusives, société inclusive,
- Innovation sociale, ingénierie sociale,

Le projet de Dispositif s'articule autour de ces axes structurants et des valeurs associatives. Une vigilance toute particulière est apportée à une parfaite concordance entre les orientations du projet du Dispositif et celles du projet associatif. Une réflexion autour des Projets Individualisés d'Accompagnement s'est engagée et reste un sujet d'actualité au sein du Dispositif, avec la volonté en septembre 2024 de faire évoluer encore les modalités en s'appuyant sur la nomenclature Serafin-Ph.

Le processus d'admission, en lien avec la création d'un poste de coordinateur de parcours par redéploiement à l'échelle du Dispositif TND, a été revisité pour répondre à davantage de fluidité et d'efficacité. Il est à noter que la liste d'attente du SESSAD ne cesse de s'accroître avec un grand nombre de notifications reçues.

Le secteur géographique de la Côtère connaît une extension démographique importante du fait de sa proximité avec l'agglomération Lyonnaise. Cette augmentation de la population nécessite de déployer des moyens complémentaires en équipement médico-sociaux afin de répondre à l'augmentation des demandes d'admission ces dernières années.

L'embauche d'un médecin neuropédiatre à 0,10 ETP pour le SESSAD a été une réelle plus-value au service des usagers, de leurs familles et de l'équipe par cette compétence supplémentaire apportée en complémentarité pluri et interdisciplinaire.

Le changement de direction, opéré fin mai 2023, a été accompagné avec un temps de tuilage, ce qui a permis une transition facilitée dans ce contexte.

La gestion financière a pris davantage de place dans le quotidien de l'établissement tout au long de l'année. Les professionnels sont informés et sensibilisés à une nécessaire gestion cohérente des ressources afin de maîtriser les budgets.

Dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, la direction a dû prendre certaines mesures plus strictes afin d'optimiser les coûts pour l'ensemble des dépenses y compris éducatives. Cette recherche d'optimisation a nécessité des arbitrages, au regard des moyens alloués, ayant parfois interrogé les professionnels sur la qualité du service rendu ainsi que sur l'accompagnement proposé.

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et Dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois Dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un Dispositif d'appui à la mobilité internationale et un Dispositif de mentorat.

Au cours de cette année, le nouveau projet (2023-2028) de l'association les PEP69/ML a été validé. Il s'articule autour de trois grands thèmes :

- Développement du pouvoir d'agir, participation des familles et des personnes
- Démarches inclusives, société inclusive
- Innovation sociale, ingénierie sociale

Ce document est l'aboutissement d'une démarche d'élaboration participative et contributive d'une diversité de professionnels, fondée sur la confrontation des idées, l'enrichissement mutuel, la convergence et les interrogations pour co-construire une vision partagée de nos missions au cœur des territoires, en articulation avec les politiques publiques et l'ensemble de nos partenaires dont ceux de l'éducation et de la santé

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

AGREMENT

L'Arrêté n° 2017-3017 du 3 juillet 2017 porte modification du type de public et requalifie le SESSAD Bellevue en SESSAD généraliste de 45 places pour enfants et adolescents âgés de 0 et 20 ans, pouvant présenter toutes déficiences.

L'arrêté n°2021-14-0211 du 23 novembre 2021 porte extension de la capacité de 4 places pour tout type de déficience du SESSAD Bellevue.

PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS DU SERVICE

Le SESSAD Bellevue, installé à Dagneux depuis juin 2016, est maintenant bien identifié auprès de l'ensemble de ses partenaires institutionnels (ARS, MDPH, EN, ...).

Le projet de service définit le rôle du SESSAD autour des missions suivantes :

- **Le soutien à l'intégration scolaire et à l'acquisition de l'autonomie dans la vie scolaire et sociale :** le SESSAD, par ses actions et les accompagnements proposés, favorise l'épanouissement, le développement des capacités et aptitudes dans son milieu de vie naturel : école, collège, famille, quartier... plus généralement à tout Dispositif de droit commun.
- **La guidance parentale :** établir des relations d'écoute et de soutien dans l'objectif d'un étayage et d'une valorisation des compétences parentales. Le parent est, reste et demeure le premier « éducateur » de son enfant.
- **La collaboration avec les enseignants :** l'inclusion scolaire ne peut se concevoir sans une collaboration étroite entre les professionnels du SESSAD et les enseignants. Cette collaboration permet d'échanger des points de vue, de dégager des points de convergence, des outils et des clefs de compréhension, de proposer des aménagements nécessaires. Cette collaboration inscrit l'enfant au sein d'un projet global d'accompagnement.

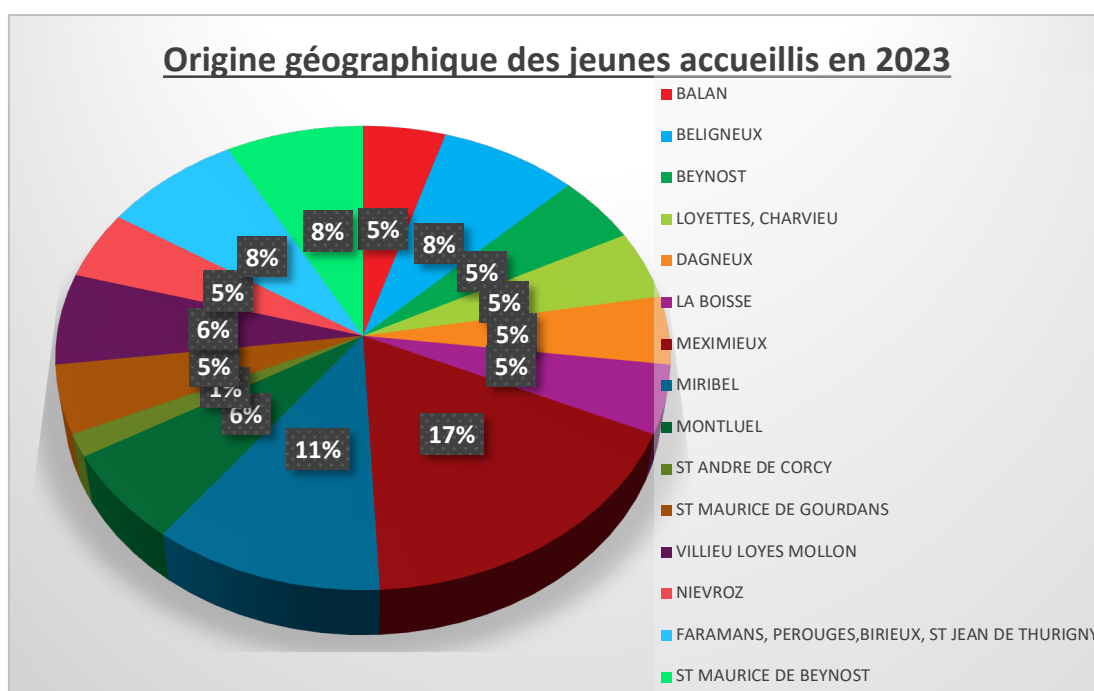
Comme son nom l'indique, le SESSAD est un service de soins -au sens de prendre soin- au domicile, ce qui nous amène à être, de fait, majoritairement à l'extérieur du service en intervenant sur les lieux de vie des jeunes accompagnés L'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire fonctionne sur cette modalité au plus près de l'ordinaire de vie des jeunes.

Les nouveaux locaux du SESSAD ont été inaugurés le 13 juin 2018. Le projet demeure celui d'un SESSAD généraliste avec l'extension de 4 places.

LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

PRÉSENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

Le service accompagne des enfants sur notification de la MDPH, de 0 à 20 ans, présentant des troubles du comportement, des troubles des apprentissages, une déficience intellectuelle, et/ou des troubles du spectre de l'autisme. Ces enfants / adolescents sont préalablement orientés vers le SESSAD par notification de la MDPH de l'Ain.



La majorité des enfants sont originaires des secteurs proches de trois grandes villes du secteur des Meximieux, Montluel et Miribel. Nous nous rendons dans de très nombreuses communes, sur un périmètre délimité en concertation avec les deux autres Sessads du secteur (Ambérieu et Villars).

	Âges des personnes accompagnées dans l'année 2023			2022
	5 à 10 ans	11 à 16 ans	Total	Total
Garçons	23	36	59	59
Filles	12	9	21	17
Total	35	45	80	76

La file active est de 80 enfants accompagnés cette année pour 49 places financées. Nous constatons que la file active reste stable avec une légère augmentation de l'activité sur 2023. La proportion de filles et de garçons reste également stable.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Cette année 2023 a une fois encore été marquée par plusieurs observations quant à l'évolution du public accueilli.

Nous pouvons répertorier 5 « types » de notifications pour le SESSAD

LES NOTIFICATIONS PRÉCOCES

Les dossiers d'orientation vers le SESSAD d'enfants très jeunes sont plus nombreux qu'auparavant, notamment des enfants présentant un TSA diagnostiqué précocement, ce qui indique, de la part de la MDPH, une connaissance et reconnaissance intéressante désormais de notre possibilité d'accueil de la jeune enfance. Le travail de partenariat avec les CAMSP du secteur (CAMSP de l'Albarine et CAMSP de Fontaine sur Saône) favorise également le relais sur de nombreuses situations.

LES NOTIFICATIONS D'ENFANTS DIAGNOSTIQUÉS

Nous constatons une augmentation importante d'enfants diagnostiqués TDA (troubles du déficit de l'attention) et multidys : les diagnostics sont plus nombreux qu'avant, les parents sont bien documentés et leurs attentes plus ciblées. Cela nous amène à préciser nos connaissances sur ces troubles et à nous faire connaître sur le secteur comme possible lieu ressource sur le sujet.

LES NOTIFICATIONS « VERSANT » SOIN PSYCHIQUE

Nous recevons en 2023, toujours plus de notifications pour des enfants/adolescents qui, il y a quelques années auraient été pris en charge par le secteur de pédopsychiatrie. Le « redéploiement » des moyens des inter-secteurs de pédopsychiatrie déporte sur le SESSAD un grand nombre de situations nécessitant des soins psychiques et/ou psychiatriques. Lorsque nous étudions ces situations en attente en équipe pluridisciplinaire, notre position, dans une logique de prudence respectueuse des besoins, peut nous amener à ne pas répondre à certaines situations bien trop « complexes » pour notre plateau technique et nos compétences. Nous orientons alors les familles vers les services psychiatriques adaptés.

LES NOTIFICATIONS « VERSANT » PROTECTION DE L'ENFANCE

Nous observons une augmentation significative de situations familiales, sociales précaires souvent synonymes de carences éducatives. Ce profil de situation, à la frontière de la protection de l'enfance, interroge l'équipe et nous amène à réfléchir à nos missions, notre périmètre, notre cadre et surtout nos limites d'intervention.

Nous avons cette année renforcé notre travail de partenariat avec les acteurs de la protection de l'enfance pour plusieurs situations. Ces rencontres, au-delà de l'échange et du partage, ont permis de mieux déterminer les champs d'action respectifs ainsi que les axes de travail de chacun.

Toutefois, nous restons vigilants pour quelques situations sensibles, à ne pas intervenir en trop grande « suppléance ou substitution » de la protection de l'enfance afin de ne pas rajouter un interlocuteur supplémentaire pouvant nuire à la fluidité de certaines coordinations/communications. Pour ces situations, le SESSAD n'est pas l'indication première. Nous pouvons alors réorienter vers le service compétent : l'aide sociale à l'enfance.

LES NOTIFICATIONS « AUTOMATIQUES »

Nous sommes confrontés depuis quelques années à un nombre de notifications important où les familles n'expriment pas de demande et avec des enfants rencontrant quelques difficultés dans le cadre scolaire pouvant se résorber facilement avec des aménagements inhérents. Dans ce cadre, nous avons récemment opéré des "non engagements" ou "fins" d'accompagnement post admission (avant même qu'il ne se mette réellement en œuvre), après notre période d'observation allant dans ce sens. Du point de vue des professionnels, les besoins de l'enfant ne relevaient pas d'un accompagnement global par une équipe disciplinaire mais plus d'aménagements singuliers scolaires à veiller et initiés.

Ces situations nous interrogent quant à la demande de SESSAD en amont : quand et pourquoi notifie-t-on un SESSAD et sur quels types de besoins ou critères ? Ne va-t-on pas vers une forme de "systématisation" ou de "généralisation" de réponse SESSAD à différents besoins / demandes lors des ESS ou lors de l'examen des situations comme un appui plus standardisé généraliste à des difficultés en présence de différents ou tous ordres ?

Nous émettons l'hypothèse que la crise sanitaire du Covid a eu un impact significatif sur cette augmentation des orientations en fragilisant les liens sociaux.

Cette année, nous avons constaté une augmentation significative des notifications pour des familles réfugiées ou en situation irrégulière sur le territoire. L'accompagnement de ces situations peut être complexe du fait du barrage de la langue, de l'écart entre les socles de référence éducatifs et donc des représentations de ce qui est « attendu » s'agissant de l'éducation des enfants. Ces contextes surajoutés sont générateurs de freins supplémentaires à considérer pour engager un travail en compréhension mutuelle et en collaboration partagée. L'appel à des organismes de traducteurs n'est pas aisé et engage des frais conséquents limitant leur recours. Pour autant, ces situations restent préoccupantes dans notre paysage actuel.

SCOLARITÉ

En 2023	Nombre d'enfants	En %
Maternelle : Petite, Moyenne et Grande Section	3	4.76
Ecole primaire : Du CP au CM2	20	31.76
ULIS	15	23.80
Collège Général : De la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	8	12.70
SEGPA : De 6 ^{ème} à la 3 ^{ème} adaptée	1	1.58
ULIS	16	25.40
Lycée	0	0
Total	63	100

DYNAMIQUE DE PARCOURS INSERTION PROFESSIONNELLE

La dynamique de parcours et l'insertion professionnelle ont été au cœur des réflexions et des questionnements en 2023. Le SESSAD a pour mission principale de soutenir l'intégration scolaire, l'insertion professionnelle et sociale. L'équipe travaille en étroite collaboration avec l'Éducation Nationale pour accompagner l'enfant/adolescent et sa famille dans les différentes étapes de son orientation. Nous sommes présents lors des Équipes de Suivi de Scolarisation (ESS), les professionnels sont en lien régulier avec les enseignants et l'enseignante référente.

Sous l'impulsion de la loi 2025-102 sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », les parcours des jeunes dans le système scolaire et professionnel évoluent. Les Dispositifs ULIS, de plus en plus nombreux sur le territoire, offrent aujourd'hui une réponse aux jeunes qui, jusque-là étaient plutôt orientés vers des établissements type IME avec section IMPRO. Ce nouveau paramètre et paradigme est à prendre en compte pour travailler et préparer l'orientation. Il pose également de nombreuses et nouvelles questions sur les possibilités de formations post-3eme ULIS. Les jeunes accompagnés par le SESSAD pour partie, n'auront ni le niveau scolaire, ni les compétences sociales pour envisager un lycée avec Dispositif ULIS ni même une formation professionnalisante. Que proposer à ces jeunes pour qui l'insertion professionnelle sera un réel challenge ?

Durant cette année 2023, les projets autour de l'insertion professionnelle se développent. Avec l'appui et le soutien de la coordinatrice de parcours, les professionnels ont favorisé la participation au Duoday pour deux jeunes. Également, un projet d'atelier préprofessionnel porté par l'IME a été proposé à deux jeunes du SESSAD sur un trimestre. Les jeunes ont pu retrouver d'autres pairs et avoir une première représentation d'une tâche et d'un atelier de travail. Plusieurs stages pour des collégiens ont été accompagnés par le service.

La question de la dynamique de parcours est un enjeu majeur dans la transformation de l'offre médico-sociale. Les coopérations et le maillage territorial sont des leviers importants pour créer des parcours individualisés répondant aux besoins et aux envies des jeunes.

Si le Dispositif s'inscrit pleinement dans cette dynamique, l'équipe s'interroge tout de même sur les risques de morcellement des parcours et sur la perte de sens que cela pourrait engendrer.

À l'heure des « solutions à apporter »¹, il faut garder de la cohérence dans les propositions faites aux jeunes pour leur garantir un parcours qui correspond à leurs besoins, appétences et compétences.

FILE ACTIVE – INTENSITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

La file active comptabilise les enfants accompagnés au total par le service en incluant les mouvements de départs et d'arrivées et les nouveaux Dispositifs. La file active est le nombre total d'enfants ayant fréquenté le SESSAD pendant l'année 2023.

Admissions / Mouvements / Attentes	
Nombre d'enfants qui ont fréquentés le S.E.S.S.A.D. en 2023	80
Nombre d'enfants admis en 2023	19
Nombre de garçons accompagnés en 2023	59
Nombre de filles accompagnées en 2023	21
Nombre d'enfants qui ont quitté le S.E.S.S.A.D. en 2023	20
Nombre de situations en attentes (familles ayant appelé) avec notification	75

	Nombre de notifications MDPH arrivées
Année 2021	50
Année 2022	53
Année 2023	77

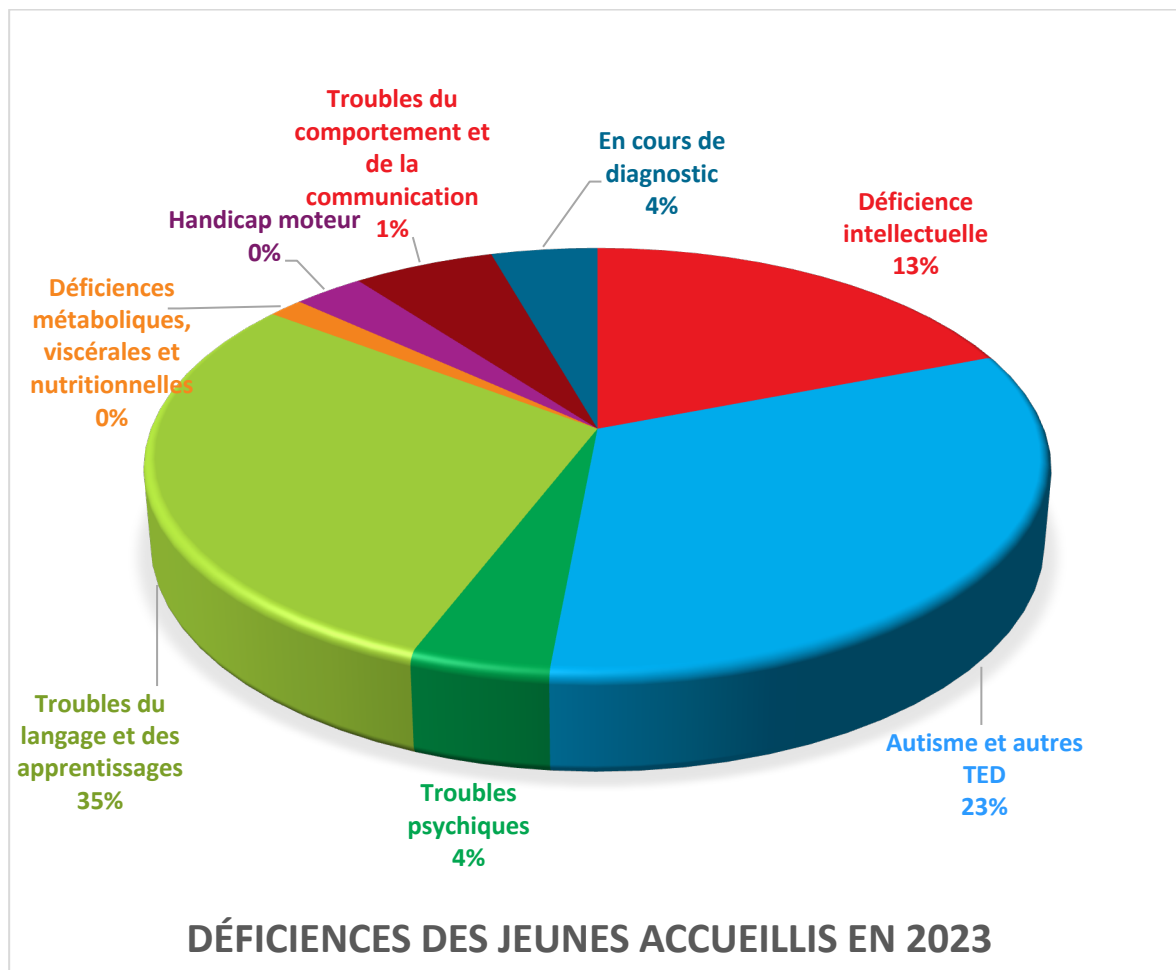
Nous pouvons constater une augmentation très significative du nombre de notifications reçues entre 2022 et 2023 venant ainsi s'ajouter à la liste d'attente déjà conséquente.

Le temps d'attente pour les familles ne cesse de s'accroître malgré une file active conséquente, signe de la dynamique d'accompagnement portée par l'équipe. Pour autant, malgré l'efficacité et l'efficacé du travail réalisé, le service à moyen constant ne peut plus absorber la demande dans des délais raisonnables.

¹ Rapport de Denis Piveteau « Zéro sans solution : Le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches »

L'ACTIVITÉ

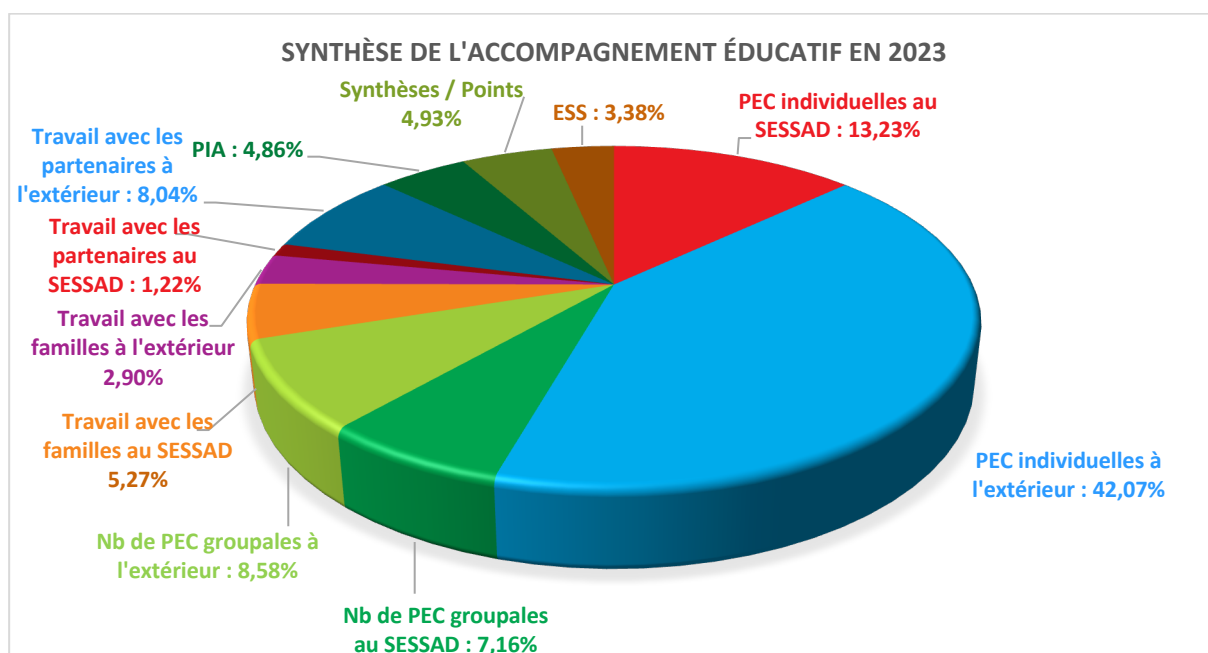
DONNÉES CHIFFRÉES DES USAGERS



Nous avons pris en compte les troubles principaux des enfants même si certains d'entre eux présentent des comorbidités.

DONNÉES CHIFFRÉES DES PROFESSIONNELS

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF



L'activité éducative

	Nb de PEC individuelles		Nb de PEC groupales		Travail avec les familles		Travail avec les partenaires		PIA	Synthèses Points	ESS	Dossiers administratifs	Bilans	Total
	Au SESSAD	A l'extérieur	Au SESSAD	A l'extérieur	Au SESSAD	A l'extérieur	Au SESSAD	A l'extérieur						
Éducatrice 1	63	121	26	17	33	14	11	37	13	25	9	0	0	369
Éducatrice 2	59	128	34	47	17	5	5	25	16	26	12	0	0	374
Éducatrice 3	32	175	39	19	23	15	2	26	26	21	19	0	0	371
Éducatrice 4	42	199	7	44	5	9	0	31	17	1	10	0	2	367
TOTAL	196	623	106	127	78	43	18	119	72	73	50	0	2	1481

Les différentes modalités d'accompagnement de l'équipe éducative : individuelles ou groupales, mini camps et projets particuliers

Le nombre d'enfants accompagnés par éducatrice peut varier en fonction de l'intensité de la prise en charge. En moyenne, en 2023 chaque éducatrice était référente de 15 ou 17 situations dans le cadre de ses deux missions : référente et coordinatrice de projet.

Mission de référent : elle assure un travail de lien entre l'enfant, la famille, l'équipe du SESSAD, l'école et les autres partenaires sociaux ou médico-sociaux. En interne, cela comprend les réunions de préparation de projet, les réunions pour le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PIA), les réunions d'équipes, les réunions institutionnelles. En externe, cela comprend les réunions avec les partenaires et plus particulièrement avec les écoles et les collèges (ESS) ainsi que des rencontres fréquentes avec les enseignants.

Mission de coordination de projet : il s'agit d'une fonction d'accompagnement et de soutien auprès de l'enfant et de sa famille (en lien avec l'assistante de service social), dans l'objectif du maintien d'une cohérence du projet de l'enfant.

Les suivis individuels ont des objectifs spécifiques à chaque enfant.

Les supports utilisés dans le cadre de cette relation éducative étayante sont très variable même s'ils se présentent souvent sous forme d'activités médiatisées, de jeux, de manipulation d'objets, de travail autour d'une histoire, d'activités d'observation, de réflexions...

À l'école, ces médiations ont pour objectif de permettre à l'enfant de (re)trouver un intérêt aux apprentissages, de croire en ses compétences et d'accéder à une meilleure confiance en soi. Les éducatrices participent aux Équipes de Suivi de Scolarité (ESS) des enfants dont elles ont la référence.

Les suivis se déroulent sous forme d'activités groupales.

Les temps de groupe peuvent avoir des fonctions très différentes et des objectifs variés, leurs finalités sont principalement l'acquisition d'une plus grande autonomie, le développement d'outils au service d'une socialisation facilitée.

Ils sont animés par les éducatrices et souvent en co-construction et collaboration avec les paramédicaux.

En 2023, nous avons pérennisé pour de nombreux groupes une proposition mensuelle ou en quinzaine de manière à cibler des objectifs plus précis. En les réalisant sur un temps espacé, nous avons pensé éviter le désinvestissement de certains jeunes ou familles, dont nous faisons de plus en plus régulièrement le constat.

Cette année se sont déroulés les groupes :

Proposition de séjours : en février /Avril /Octobre avec préparation hebdomadaire quelques mercredis.

Durant l'année : groupe « Cet après-midi on sort »/ Groupe habiletés sociales « Copains-copines »/ Groupe de manipulation et de découverte « Allons vers le monde » / Groupe « détente et sorties » / Groupe Mouvit (sport)

COORDINATION DE PARCOURS

L'activité de la coordinatrice de parcours

Animation PIA	Animation Prépa PIA	PIA	Prépa PIA	ESS	Point coordination de parcours	Travail avec les familles		Rencontres partenaires		Coordination projet culture et santé	RDV liste d'attente		RDV pré-admission		CVS	Total
						Au SESSAD/IME	A l'extérieur	Au SESSAD/IME	A l'extérieur		Au SESSAD/IME	VAD	Au SESSAD/IME	VAD		
4	9	14	4	21	5	17	8	15	23	6	57	25	1	14	1	224

Pérennisation du poste de coordinatrice de parcours

Les recommandations des autorités de tutelles

La notion de parcours est présente dans les réflexions depuis quelques années. En 2013, les ARS définissent les parcours comme « *l'organisation d'une prise en charge globale et continue des patients et usagers au plus proche de leur lieu de vie. Un parcours se définit comme la trajectoire globale des patients et usagers dans leur territoire de santé, avec une attention particulière portée à l'individu et à ses choix.* » Penser l'accompagnement en terme de parcours, nécessite de voir la situation de chacun comme singulière et cela indépendamment des catégories dans lesquelles la personne pourrait s'inscrire. Aussi, les caractères propres (âge, sexe, niveau d'études, situation sociale etc.), les besoins et les choix que cette personne formule, amène à un accompagnement singulier et « fait sur mesure ».

Ainsi, la coordination du parcours d'une personne consiste à mobiliser les ressources de son territoire pour permettre la réalisation de ses choix.

D'après les recommandations ANESM le coordinateur de parcours a pour mission de : participer à la mise en œuvre de l'accompagnement, favoriser l'expression et l'échange d'informations entre tous les acteurs et assurer le bon fonctionnement de la coordination, constituer un réseau professionnel informel.

La coordination de parcours dans le secteur médico-social et social est une fonction récente qui se déploie en s'adaptant aux valeurs/besoins portés par la structure qui initie cette fonction (différents modèles, périmètres et missions confiées). C'est ainsi que la fonction de coordination de parcours au sein du Dispositif TND récemment créée se déploie à ce jour.

Le déploiement de la fonction au sein de Dispositif TND

Une réflexion associative sur la création de postes de coordinateurs de parcours dans certains établissements et services s'est engagée en 2021. Le poste de coordination de parcours du Dispositif TND, créé en septembre 2022, a été pilote au sein de l'association en étant le premier à être déployé.

La création de ce poste concrétise le mouvement initié dans le Dispositif TND existant (IME et SESSAD) amenant à développer des pratiques transversales, une acculturation commune et à faire évoluer les modalités d'accompagnement. Par ailleurs, il répond à l'évolution des politiques publiques ainsi qu'à la mutation du public accueilli. Les problématiques de plus en plus complexes nécessitent des réponses de plus en plus ajustées et individualisées amenant une reconfiguration des ressources et des fonctions.

Ce poste de coordinateur de parcours assure la continuité et l'évaluation des accompagnements en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire du service, les familles et les partenaires. C'est une mission transversale qui n'a pas de fonction hiérarchique. La coordinatrice de parcours :

- Intervient en appui aux éducateurs référents et organise l'efficacité et la personnalisation des parcours
- Favorise le réseau et le partenariat afin de maintenir la cohérence du projet personnalisé.

Depuis sa création en septembre 2022 la fonction de coordinateur de parcours a évolué pour s'ajuster au plus près des besoins du Dispositif et garantir une cohérence dans ses missions et sa place au sein de l'équipe.

Lors de son déploiement, la coordinatrice de parcours assurait de nombreuses missions, notamment l'animation et la réalisation de l'ensemble des PIA. Après quelques mois d'expérimentation, l'équipe de direction après concertation avec les professionnels a fait le choix de recentrer les missions de la coordinatrice de parcours sur le référentiel de l'HAS. En effet, la position d'animation des PIA amenait de la confusion entre ses missions et celles de l'adjointe de direction. L'équipe a pu évoquer une perte de repères ne sachant plus qui assurait les fonctions hiérarchiques lors des PIA et à qui se référer en cas de difficulté avec une famille ou un jeune. Cette forme d'évolution ou de "glissement des fonctions/référentiels" entre les postes a pu créer de la confusion et déstabiliser l'équilibre de l'équipe.

Le périmètre d'intervention de la coordinatrice de parcours lors des PIA a ainsi été redéfini pour que sa participation au PIA soit ciblée et pensée en fonction de son accompagnement et des enjeux situationnels en présence. La coordinatrice de parcours participe à l'ensemble des réunions pour lesquelles elle accompagne, intervient auprès de l'enfant et sa famille.

Au SESSAD, elle est aujourd'hui référente du projet de jeunes dont le parcours va s'achever dans l'année et pour qui un accompagnement spécifique sur la question du parcours et l'orientation est engagé.

Cette année, la fonction de la coordinatrice de parcours s'est articulée autour de la référence de projet et/ou l'accompagnement de jeunes et familles pour les situations suivantes : travail d'accompagnement à l'orientation, recherche de partenariat en milieu ordinaire pour découvrir le milieu professionnel, recherche de lieu d'accueil de loisirs en milieu ordinaire, recherche d'offre répit, recherche de solutions personnalisés dans le cadre de parcours complexe.

Ses missions au quotidien :

- Présentation et processus d'admission (le processus d'admission a été retravaillé cette année et sera présenté dans les projets de l'année) : visite du SESSAD, VAD pour dossier d'admissibilité...
- Appui aux équipes pour les situations plus complexes ou avec des besoins d'accompagnement familial (participation au recueil des attentes, VAD en binôme avec les éducateurs ponctuellement, notamment pour préparer la suite du parcours, participation à certaines ESS...)
- Participation à la réunion de préparation projet et réunion de PIA des jeunes pour lesquels elle intervient.
- Travail de partenariat sur le territoire et mise en place de nouvelles conventions de partenariats.

Pour la première fois cette année, les équipes du SESSAD et de l'IME ont concrétisé un projet commun. La coordinatrice a participé activement à la construction de ce projet (rencontres avec les différents partenaires, participation à la rédaction du dossier de candidature pour le Dispositif culture et santé...) dans le but de développer le travail en Dispositif DIME.

ACCOMPAGNEMENT PARAMÉDICAL/SOCIAL/PSYCHOLOGIQUE

	Nb de PEC individuelles		Nb de PEC groupales		Travail avec les familles		Travail avec les partenaires		PIA	Synthèses Points	ESS	Dossiers administratifs	Bilans	Total
	Au SESSAD	A l'extérieur	Au SESSAD	A l'extérieur	Au SESSAD	A l'extérieur	Au SESSAD	A l'extérieur						
Orthophoniste 1	0	191	1	17	28	3	21	9	11	45	1	0	16	327
Orthophoniste 2	16	198	24	18	45	14	49	4	23	95	0	0	23	486
Psychologue 1	0	54	0	0	18	0	9	0	17	32	0	0	0	130
Psychologue 2	32	80	0	0	28	0	12	0	22	45	0	0	0	219
Neuro psychologue	3	1	0	0	28	1	0	3	5	29	6	0	12	71
Psychomotricienne	138	158	2	20	38	12	17	17	35	91	1	0	42	571
Assistante de service social	1	0	0	0	45	2	6	0	38	45	0	39	0	169
TOTAL	190	682	27	55	230	32	114	33	151	382	8	39	93	1973

Le tableau de l'activité des paramédicaux et du service social n'est pas exhaustif, mais donne une bonne représentation du niveau d'activité.

L'activité de l'assistante de service sociale

Dans le cadre du projet de service et sous l'autorité de la direction, l'assistante de service social est à l'interface des familles, du SESSAD/de l'IME et des partenaires. Elle coordonne, harmonise les actions et la communication afin de permettre un accompagnement global des familles.

Ainsi, l'assistante de service social a deux missions principales : accompagner socialement les familles et apporter son expertise et son appui aux équipes et aux partenaires.

Elle recueille les informations, évalue les besoins, analyse la situation, pose un diagnostic et construit un plan d'accompagnement social avec les familles en fonction de leurs besoins (entretiens et écrits professionnels...). Elle les informe et favorise l'accès à leurs droits notamment par la constitution des dossiers administratifs.

Elle peut s'effectuer lors d'entretiens individuels ou lors de demi-journées d'information collective (« MDPH », « passage à l'âge adulte »).

Elle amène aussi une analyse et expertise sociale ainsi que des conseils techniques des situations lors des différentes réunions institutionnelles. Elle contribue ainsi à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des Projets Individualisés d'Accompagnement.

Elle concourt également à la mission de prévention et de protection de l'enfance dans le cadre des protocoles et conventions en vigueur (1 information préoccupante en 2023 au SESSAD, 7 situations accompagnées par les services de la protection de l'enfance en 2023 au SESSAD).

Elle gère les notifications MDPH reçues (environ 70 notifications MDPH reçues en 2023) et la « liste d'attente » d'environ 110 situations ainsi que le « service de suite » (environ 56 situations en 2023) notamment en étant en lien avec les familles et les partenaires (entretiens physiques, entretiens téléphoniques, écrits...). Elle effectue aussi les démarches administratives inhérentes à ces deux missions (viatrajectoire...).

Elle participe à l'évaluation interne et externe du SESSAD.

Elle assure le tutorat et l'encadrement des stagiaires assistant de service social.

Pour mener à bien ces missions, l'assistante de service social acquiert et actualise ses connaissances et sa documentation notamment en participant à des formations, conférences... Elle applique les textes officiels en vigueur, les recommandations de bonnes pratiques et le projet de service. Elle applique et veille respecte le secret professionnel.

Elle concourt également à la mission de prévention et de protection de l'enfance dans le cadre des protocoles et conventions en vigueur. Cette année encore dans le cadre de la protection de l'enfance trois informations préoccupantes ont été portées par le service.

L'activité de la psychomotricienne

Le suivi psychomoteur auprès des enfants accueillis au SESSAD consiste à les accompagner dans la (re)découverte de leurs corps et de leurs liens au psychisme à travers des jeux corporels, sensoriels et/ou à partir du jeu spontané de l'enfant (éveil sensoriel, jeux moteurs, expressions corporelles et artistiques, activités rythmiques, relaxations psychomotrices).

L'activité réalisée en 2023 se décline sous différentes formes :

Bilan psychomoteur avec entretien des parents afin d'évaluer la demande, de repérer le développement psychomoteur de l'enfant dans sa petite enfance

Suivis psychomoteurs individuels ou de binôme, au sein du service de l'enfant ou de l'école

Travail auprès des familles (PIA, rencontres pour des points réguliers sur le suivi de leur enfant parfois avec un autre membre de l'équipe notamment la psychologue lorsque la situation le justifie)

Temps de liens avec les professionnels extérieurs si existence d'un suivi extérieur avant l'arrivée de l'enfant au SESSAD

Temps d'écrits (compte-rendu de bilans, prises de notes, comptes rendus de suivis lorsque la psychomotricienne ne participe pas au PIA et autres...).

Cette année, le temps de travail de la psychomotricienne est passé temporairement à 0.80 ETP à sa demande. Le nombre de conventions avec les libéraux est en constante augmentation du fait des besoins croissants repérés chez les jeunes. Cette augmentation, au-delà de l'aspect financier, appelle aussi à davantage de temps de concertation/coordination entre les libéraux et la psychomotricienne du SESSAD pour assurer une cohérence dans l'accompagnement de l'enfant (pour les suivis en psychomotricité et en ergothérapie).

L'activité de la psychologue

Deux psychologues travaillent au SESSAD. Elles participent à tous les temps institutionnels tels que les préparations de projets et leur restitution aux familles en ce qui concerne les enfants qu'elles rencontrent lors de bilans et d'observations.

Elles rendent compte d'observations au moyen de supports psychométriques si nécessaire ; cela notamment lors des demandes de renouvellement ou orientation, dans le cadre des dossiers adressés à la MDPH. Dans leurs missions de prise en charge thérapeutique, les psychologues proposent un certain nombre de suivis individuels. Elles sont régulièrement en lien avec leurs collègues en co-animation de groupes.

Elles ont aussi un rôle d'accompagnement et d'étayage de l'équipe éducative, en permettant d'élaborer leurs pratiques.

Elles peuvent rencontrer la famille lors d'entretiens à domicile, au SESSAD, seule ou en binôme avec l'assistante de service social. Elles proposent des suivis thérapeutiques individuels au SESSAD ou à l'école.

Elles interviennent sur cet environnement scolaire lors d'observations en classe pour évaluer notamment le profil scolaire de l'enfant. Ces temps d'observations font partie du bilan psychologique plus global et peuvent aussi favoriser le lien et les échanges avec l'enseignement sur des spécificités du développement de l'enfant et donc des besoins et adaptations spécifiques en fonction de sa problématique individuelle.

Plus largement, les psychologues peuvent aussi être présentes lors de certaines Équipes de Suivi de Scolarisation et rencontres spécifiques avec des partenaires extérieurs. Des contacts avec les psychologues scolaires de secteurs et orthophonistes ont pour fonction une mise en lien entre les différents intervenants professionnels et une meilleure articulation du soin/accompagnement proposé à l'enfant et sa famille.

Les psychologues sont également les interlocuteurs dédiés pour les liens à engager avec le secteur du soin psychiques ou psychiatriques : points de suivi, échanges, rencontres... Il est à noter qu'un changement de psychologue a eu lieu en septembre 2023 à la suite du départ d'une des 2 titulaires. Lors de ce recrutement,

sur ce poste, le temps a été réduit de 0,5 à 0,4 ETP en lien avec l'augmentation du temps de neuropsychologue (+0,10 ETP) pour équilibrer et respecter au plus près notre enveloppe.

L'activité de la neuropsychologue

La neuropsychologue présente depuis septembre 2020 a vu son temps de travail augmenté cette année en passant de 0.2 ETP à 0.3 ETP. Elle est présente deux jours par semaine et participe à certaines réunions de préparation de projets et PIA. Elle apporte un éclairage et un regard autre sur les situations et accompagne l'équipe dans la compréhension du fonctionnement cognitif des enfants. Elle propose des bilans neuropsychologiques aux enfants pour qui une indication est posée. À l'issue du bilan une restitution est faite à l'équipe puis dans un second temps à la famille lors d'une rencontre au SESSAD. Elle peut également proposer des bilans ponctuels à certains enfants de l'IME pour qui un WISC ne semble pas suffisant. Elle travaille alors en collaboration avec le psychologue de l'IME lors de la passation et de la restitution du bilan à la famille. Nous mesurons l'intérêt de ce temps de travail au sein de l'équipe. La neuropsychologue, partage son savoir-faire et son expérience à l'équipe qui se nourrit de ses interventions et de ce regard souvent plus décalé de la pratique quotidienne. C'est une réelle plus-value à la fois pour les familles lors des restitutions de bilans mais également pour les écoles dans la mise en œuvre d'aménagements.

Depuis Septembre 2023, la neuropsychologue en collaboration avec les éducatrices propose d'autres modalités d'accompagnement. D'abord auprès des enfants, avec un groupe d'habiletés sociales pour des jeunes collégiens. Puis un accompagnement à destination des parents, ciblé sur la guidance parentale selon l'approche Barkley.

L'activité de l'orthophoniste

Deux orthophonistes au Sessad, l'une à 0,6 ETP et l'autre à 0,4 ETP.

L'activité réalisée en 2023 se décline sous différentes formes :

Bilan orthophonique avec entretien des parents afin d'évaluer la demande et de faire le point sur le parcours de prise en soin orthophonique.

Suivis individuels ou de binôme, au sein du service de l'enfant ou de l'école

Groupe avec différents visés : oralité, expérimentation, habiletés sociales... Ces accompagnements se font souvent en binôme avec une éducatrice.

Travail auprès des familles (PIA, rencontres pour des points réguliers sur le suivi de leur enfant)

Temps de liens avec les professionnels extérieurs si existence d'un suivi extérieur avant l'arrivée de l'enfant au SESSAD ou pour répondre à des besoins que le SESSAD ne peut couvrir.

Temps d'écrits (compte-rendu de bilans, prises de notes, comptes rendus de suivis lorsque la psychomotricienne ne participe pas au PIA et autres...)

Le binôme des orthophonistes, créé depuis septembre 2022, participe à la stabilisation de l'équipe.

ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL

L'activité de la neuropédiatre

L'année 2023 aura été marquée par l'arrivée en mars du médecin neuro-pédiatre sur le Dispositif à raison d'une journée par semaine. Elle est donc présente en quinzaine au SESSAD et à l'IME.

Le médecin assure tout d'abord un lien précieux avec l'ensemble des partenaires médicaux (Service de l'HFME, Génopsy, pédiatre, services spécialisés...) permettant ainsi de créer du lien et de la continuité auprès de l'enfant et ses parents.

Elle propose des rencontres aux familles qui le souhaitent ou si l'équipe la sollicite sur une situation spécifique.

Elle peut ainsi prendre part à la coordination médicale du projet et peut accompagner les démarches de diagnostic en validant l'ensemble des bilans qui auront été proposés auparavant.

Elle s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des familles dans la compréhension et l'acceptation du handicap.

Le médecin par sa présence les mercredis ne participe pas aux réunions d'équipes du jeudi. Toutefois, l'équipe fait le lien avec elle régulièrement avec elle soit directement soit par l'intermédiaire de l'adjointe de direction.

La présence du médecin neuro-pédiatre est une réelle plus-value dans l'accompagnement proposé par le service. Ses compétences techniques spécifiques sont un atout complémentaire dans les propositions des projets individualisés et un appui précieux dans le travail d'équipe.

LES ACTIVITÉS RÉCURRENTES

LES SÉJOURS

Trois séjours ont été proposés à une vingtaine d'enfants au total sur l'année entre février, avril et octobre. Ces temps de groupe sont des espaces d'expérimentation très intéressants pour les jeunes et des moments de travail éducatif privilégiés. Les bénéfiques de ces mini camps sont repérés à la fois dans la dynamique d'accompagnement auprès de l'enfant mais aussi avec les familles.

LES GROUPES A L'ANNÉE

« Ce soir on sort », « Groupe bien être » « Groupe Mouvit » (sport), sont très appréciés par les jeunes et les familles. Ces propositions spécifiques ont souvent pour objectif d'offrir des temps de plaisir sans enjeu rééducatif en faisant des propositions culturelles ou d'activités originales (Yoga du rire, sophrologie, concert, spectacles, pratique d'une activité sportive spécifique...)

LES SEMAINES PEP'S

Pendant les semaines d'ouverture durant les vacances scolaires, l'équipe propose des activités ponctuelles aux enfants qui viennent d'être admis, ou aux enfants qui n'ont pas de groupe sur l'année ou bien pour proposer un temps individuel ou en binôme, plus privilégiés. Les activités proposées peuvent être des sorties, des activités de loisirs, culturelles, des activités manuelles, des ateliers cuisine.... Ces propositions sont souvent appréciées par les jeunes et les familles qui rencontrent alors d'autres jeunes et investissent davantage le SESSAD.

Ces activités ponctuelles permettent aux professionnels de croiser leur regard auprès d'enfants qu'ils n'accompagnent pas d'habitude et de les découvrir dans d'autres espaces.

LES TEMPS INSTITUTIONNELS

La fête de Noël a été cette année encore été organisée à l'échelle du Dispositif avec une après-midi ouverte à toutes les familles de l'IME et du SESSAD. Pour ce moment festif, un concert musical était proposé dans la salle des Augustins de Montluel. Petits et grands se sont retrouvés sur la piste de danse pour un beau moment de partage.

Au regard du mouvement engagé de "passage" et "mise en Dispositif" IME & SESSAD, il a semblé important de pouvoir redimensionner l'instance du CVS à cette échelle. Ainsi, le CVS (anciennement IME) est devenu "Dispositif" en fin d'année 2023 avec la participation de 3 familles du SESSAD venant compléter les membres du CVS comme une traduction actée de nos intentions. Cette richesse supplémentaire a été saluée par tous et permet des rencontres et regards croisés.

Dans ce même esprit, des réunions communes "Dispositif" réunissant les professionnels de l'IME et du SESSAD ont été planifiées afin de faire équipe ensemble autour de thématiques communes. Des formations transversales ont également été conçues à cet effet et permettent également une mutualisation facilitante.

LES PROJETS DE L'ANNÉE

L'année a été riche en projets divers et variés, pour lesquels professionnels se sont mobilisés tout au long de l'année.

UN PROJET CULTURE ET SANTÉ : LE PROJET « TEMPS'DANSE »

En 2023, l'équipe souhaitait proposer un projet musical aux jeunes du SESSAD dans le cadre de « Culture et santé ». Pour rappel, ce Dispositif accompagne les projets culturels et artistiques menés en partenariat entre un établissement ou service de santé (sanitaire ou médico-social) et une structure artistique, culturelle ou un artiste professionnel, au bénéfice des patients, résidents, proches et professionnels qui sont associés au projet. Les projets doivent nécessairement relever d'une logique partenariale de co-construction entre l'établissement ou service de santé et une structure culturelle ou des artistes professionnels ayant une inscription dans les réseaux publics de production et de diffusion. Les projets portés dans le cadre de ce Dispositif nécessitent un engagement conséquent de l'institution, et plus particulièrement des professionnelles de terrain, tant dans l'élaboration que dans la mise en œuvre.

Après une année de préparation en 2022, le projet TEMPS'DANSE, création d'une Batucada alliant musique et danse, a vu le jour. Ce projet s'adresse à une vingtaine de jeunes du Dispositif et s'opère en collaboration avec une troupe d'artiste « Les Zurbamateurs » et l'école de musique de Montluel. Durant une année scolaire les jeunes de l'IME et du SESSAD se sont retrouvés séparément puis ensemble à plusieurs occasions pour créer un spectacle vivant. La finalité du projet est de créer une représentation publique en juin 2024.

Ce projet musical et culturel est un moment fort dans la vie institutionnelle à l'échelle du Dispositif car c'est le premier projet de cette envergure partagée à la fois par les professionnels mais aussi les jeunes de l'IME et du SESSAD. Cet espace de rencontre permet l'interconnaissance des jeunes mais aussi la rencontre des équipes.

ÉVOLUTION DU PROCESSUS D'ADMISSION

Nous avons évoqué précédemment l'activité du service en chiffrant la file active, le nombre de notifications reçues et la liste d'attente. Nous faisons le constat que les demandes sont exponentielles et que toutes les demandes ne sont pas toujours motivées.

Afin d'avoir une vision plus précise des situations en attente et d'avoir une meilleure « gestion » de notre réelle liste, nous avons revu et fait évoluer notre processus d'admission.

L'objectif de ce processus est de donner l'ensemble des informations aux familles sur le service. Une fois qu'elles disposent de toutes ces informations en connaissance, les familles peuvent ensuite choisir d'initier une démarche de demande d'inscription ("stop ou encore"). Ce retour attendu de leur part permet de pouvoir rééchanger en leur laissant leur part, place active mobilisable dans ce contexte de Demande inaugurale. Cette démarche, laissant davantage de place aux familles, et augure une relation plus symétrique entre les parties prenantes en adéquation avec les orientations d'autodétermination et de pouvoir d'agir que nous portons. Après cette 1ère étape de validation de la demande, la visite à domicile permet à la coordinatrice de cibler les besoins et les attentes et d'avoir une première représentation de la situation. A l'issue de cette visite les jeunes sont inscrits sur liste d'attente. Lors de la réunion "liste d'attente" mensuelle, toutes les nouvelles situations sont présentées à l'équipe de direction, les psychologues, la coordinatrice de parcours et l'assistante de service social afin d'émettre un avis et statuer.

Lors de "l'étude" des situations, une priorité peut être indiquée selon des critères précis établis par la commission "liste d'attente". Un document référentiel a été créé pour objectiver les éléments d'urgence. Toutefois les membres de la commission restent vigilants à maintenir un équilibre entre les admissions de situations prioritaires et les autres afin de garantir une équité et un équilibre entre chacun (ancienneté de la demande, réitérations, évolution/actualisation de la situation...),

PROJET NUMÉRIQUE DE SANTÉ : MÉDIATEAM ET MONSISRA

En déclinaison de la feuille de route nationale qui définit les grandes orientations de la politique du Numérique en Santé, une feuille de route dédiée au secteur du médico-social a été créée par l'Agence du Numérique en Santé (ANS). Cette feuille de route décrit les grandes actions prévues pour accompagner les structures médico-sociales dans le virage du numérique en santé.

Un appel à projet "Programme ESMS numérique" visant à soutenir financièrement les structures, a été lancé en Janvier 2021. Il est porté par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS-ARA) et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et a pour objectif final de :

- Développer les usages et les bonnes pratiques du numérique dans les ESMS
- Amener une grande partie des ESMS à un socle minimum de maturité de leurs systèmes d'information (usage, sécurité, interopérabilité, RGPD, équipement, logiciels, déploiement)
- Le projet Santé Numérique au sein des PEP en Rhône-Alpes :
- De nombreux enjeux et objectifs stratégiques ont été fixés par les PEP en Rhône-Alpes :
- Déployer le Dossier Usager Informatisé Médiatèam dans les structures non équipées
- Renforcer et uniformiser le niveau d'usage des fonctionnalités Médiatèam
- Améliorer les fonctionnalités présentes dans Médiatèam
- Mettre en place des outils de pilotage de l'activité
- Améliorer la communication avec l'utilisateur et sa famille avec le déploiement d'un Portail usager
- Déploiement des services socles e-santé (déploiement de la Messagerie Sécurisée de Santé et accès au Dossier Médical Partagé)

Le Dispositif TND s'est pleinement inscrit dans cette démarche de projet numérique de santé en se portant volontaire pour être établissement pilote sur plusieurs indicateurs :

- Taux d'utilisation du logiciel Médiatteam
- Envoi de documents dans l'espace numérique de santé des familles via médiatteam
- Envoi de document via la messagerie sécurisée de santé

En collaboration avec les référents du projet numérique à l'échelle de l'association, plusieurs temps de travail et de formation des professionnels ont été organisés tout au long de l'année. L'équipe est montée en compétences à ce niveau et utilise le logiciel médiatteam de manière beaucoup plus fluide et régulière.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

La « famille », l'enfant et ses parents, est le partenaire essentiel et premier. Le travail en SESSAD n'a de sens que dans la collaboration, et la co-construction du projet d'accompagnement avec les parents et l'enfant. L'intervention d'un SESSAD n'a aucun caractère obligatoire, il n'existe que si les parents sont demandeurs et porteurs de ce projet.

Nous observons depuis quelques années une évolution significative du travail avec les familles et plusieurs situations rencontrées cette année nous amènent à faire évoluer nos modalités de travail.

En premier lieu, nous rencontrons de plus en plus de parents aguerris avec des attentes plus sélectives quant à l'accompagnement de leur enfant (niveau d'expertise et/ou d'exigence dans un domaine spécifique) qui, lors du PIA, peuvent occuper une position de « commandes », de “prescripteur” notamment d'un certain nombre de prise en soin attendues : psychomotricité, orthophonie, remédiations cognitive, ergothérapie, L'angle rééducatif (l'attente rééducative) est une préoccupation majeure (et de plus en plus) et occupe souvent toute la place au détriment de l'accompagnement global. L'accompagnement éducatif est ainsi rarement sollicité et certains parents peuvent même se montrer réticents à l'idée d'une intervention de ce type, voire la “boycotter”. Le travail pluridisciplinaire et l'approche globale en SESSAD peut alors se voir être mis à mal par ces modalités et de choix sélectifs de prestations en réduisant le SESSAD à un simple prestataire de service dispensé. Ce mouvement récent, bien que compréhensible et pour partie légitime, se développe en générant parfois des désaccords dans l'évaluation respective des besoins du jeune et les réponses inhérentes à apporter. Cette relation dissymétrique entre parents/professionnels peut être source de tension dans un sens ou dans l'autre.

Cette nouvelle dynamique, à accueillir, invite l'équipe à un travail d'accompagnement des familles plus conséquent, plus ardu dans ce contexte pour trouver l'accordage nécessaire afin de pouvoir collaborer et faire alliance autour d'un projet commun global pour leur enfant.

A contrario, un grand nombre de familles semblent au contraire plus en difficulté, démuni et assez éloigné des réalités de leur enfant en « confiant » au SESSAD la quasi-responsabilité intégrale de l'accompagnement de leur enfant. Dans ces types de situation, les missions du SESSAD font peu écho ou sens et les familles ne comprennent pas toujours l'intérêt des propositions. L'absence ou le manque de portage dans ce rapport dissymétrique se traduit souvent par un défaut d'investissement de leur part tout au long de l'année. Celui-ci peut se voir alors très aléatoire, avec des discontinuités préjudiciables créant une perte de cohérence dans le projet du jeune.

Le SESSAD a à “naviguer” entre ces 2 extrêmes à appréhender et accompagner pour conjuguer ces 2 réalités. Ces mouvements ne sont pas sans rappeler un contexte plus global et sociétal. Cependant, les conséquences de ces situations peuvent peser davantage, qualitativement et quantitativement, sur le travail en SESSAD et l'équipe doit composer avec cette nouvelle complexité en ajustement.

Pour quelques situations plus extrêmement complexes cette année, les difficultés de travail avec certaines familles ont pu conduire à une fin d'accompagnement anticipée, en accord et en concertation entre toutes les parties prenantes au regard d'une absence de consensus trouvé autour du projet.

Les liens avec les familles semblent parfois se déliter au fil des années, et ce constat amène l'équipe à se réinterroger en permanence sur les modalités qu'elle propose en lien avec des attentes précises exprimées par des parents à l'admission.

La notion d'engagement est aussi au cœur de notre réflexion avec cette année de nombreuses annulations, déflexions de projet à destination des familles (Café des parents et/ou groupe fratrie).

Quelles sont les raisons de ce « désengagement » malgré des besoins exprimés ? Le service est-il suffisamment moteur dans le travail avec les familles ? La communication sur les missions, le cadre d'intervention est-il suffisamment lisible ? L'équipe est-elle suffisamment outillée face au travail avec les familles ? La notion de projet : évaluation des besoins/objectifs/moyens d'accompagnement, est-elle claire et précise ?

Durant l'année 2024, cette thématique sera largement travaillée à l'échelle du Dispositif et une première réunion institutionnelle a déjà été organisée autour de ce sujet.

Pour l'année 2023, différentes propositions qui ont été faites :

- **Le café des parents** : Le café des parents existe au SESSAD depuis 2017. C'est un moment convivial offert aux parents quatre samedis matin dans l'année pour se rencontrer, échanger, s'informer...

Le café des parents a évolué au fil des années en fonction des attentes des familles. Il est encadré par 2 éducatrices et une psychologue. La matinée peut être un temps de sensibilisation à un sujet spécifique ou simplement un moment partagé autour d'une médiation choisie.

Depuis septembre 2022, les professionnels ont souhaité ouvrir ce temps à l'ensemble des familles du Dispositif. Malgré une demande récurrente des parents d'avoir des temps dédiés, nous constatons au fil des années que l'engagement et l'investissement des parents dans ce projet est de plus en plus fragile.

Un questionnaire a même été envoyé aux familles avant l'été pour connaître leurs attentes et cibler les créneaux et l'organisation la plus propice à leur participation. A l'issue de ce questionnaire, qui a connu un taux de réponse plutôt satisfaisant, une nouvelle organisation a été proposée.

Pour autant, cette année seulement une ou deux familles ont participé au café des parents et la séance prévue en décembre a été annulée avec une seule famille inscrite. Après concertation avec l'équipe, la direction a pris la décision d'annuler et de suspendre les dernières séances prévues jusqu'à juin 2024. La mobilisation de plusieurs professionnels n'est pas en corrélation avec le nombre des familles participantes.

- **Les groupes fratrie** : c'est un espace de partage, d'échange autour de leur expérience de vie quotidienne en étant frère ou sœur d'un enfant en situation de handicap.

Cette réflexion autour de la place des frères et sœurs et de ce qu'ils peuvent vivre au quotidien s'est mise au travail au cours de l'année 2022. La proposition se décline en trois groupes : enfants – préadolescents/adolescents- jeunes adultes. Chaque groupe est animé par deux professionnels de l'IME et du SESSAD.

Après un bon démarrage en termes de participation, les groupes fratries ont eu du mal à se maintenir avec très peu de participation. Comme pour le café des parents, l'équipe avait ciblé des moments et une organisation pour répondre au plus près des attentes des familles.

La dernière séance prévue a aussi été annulée faute de participants.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

LE PARTENARIAT

Un travail conséquent de partenariat sur le territoire a été mené cette année par la coordinatrice de parcours afin de réactiver les réseaux. Ces rencontres ont permis de travailler des pistes d'orientations pour certains

jeunes mais aussi de penser des solutions alternatives dans le cadre de situations complexes ou encore l'inclusion en milieu ordinaire s'agissant des loisirs.

Elle a ainsi cette année :

- Participé aux rencontres organisées par « Loisirs01 pour tous » et rencontrer les structures de loisirs sur le territoire pour travailler l'inscription d'enfants du Dispositif.
- Rencontré les coordinateurs de parcours des PEP01
- Démarché et rencontrer les associations portant une réponse autour du répit : APAJH, Irsam, la Paren'thèse, Entraide Union...
- Rencontré plusieurs MFR de secteur de la Côtière
- Rencontré les structures du secteur adultes avec les professionnels et formaliser plusieurs partenariats : MAS Montplaisant, FAM de Tramoyes, ESAT de la DOMBES (ADAPEI), CAJ de Meximieux (APAJH)...
- Rencontré quelques acteurs de la protection de l'enfance (MECS les Planètes et projet de répit CAPJUBY)

Le développement des partenariats est une réelle priorité aujourd'hui afin de créer une dynamique de parcours intéressante et pertinente pour les jeunes. La collaboration avec les familles permet de leur donner ensuite les clés pour activer eux-mêmes les partenaires.

Nous partageons quelques situations d'enfants avec le CMP du secteur et le partenariat est nécessaire pour articuler nos accompagnements de manière cohérente. Plusieurs rencontres ont eu lieu cette année autour de situations précises et ont permis un travail de collaboration bénéfique.

Le lien se poursuit de manière soutenue avec de nombreuses écoles. Notre territoire d'intervention nous amène à suivre de nombreuses situations dans une même école. Cette réalité renforce la proximité entre les professionnels du SESSAD et de l'Éducation Nationale et crée de belles synergies dans certains accompagnements proposés aux enfants.

Il est cependant nécessaire de veiller au maintien des liens réguliers avec toutes les écoles pour ne pas « se perdre de vue ». La communication sur nos missions, nos interventions et sur les situations plus spécifiques est nécessaire pour une collaboration tranquille.

Dans le plan d'action du projet de Dispositif, la fonction ressource du SESSAD auprès des écoles est à renforcer et déployer. L'équipe, représentée par la neuropsychologue sur cette question, souhaiterait développer des actions de sensibilisation sur les TND à destination des équipes pédagogiques et périscolaires, afin de soutenir la compréhension et l'accompagnement d'élèves qui présentent de plus en plus de profils à besoins particuliers.

Le partenariat « Culture et santé » nommé ci-dessus se poursuit dans l'attente de notre prochain projet. Les professionnels concernés par le projet se déplacent régulièrement aux réunions du comité local de l'Ain Culture et Santé organisées une fois tous les deux mois.

LES CONVENTIONS

Le service établit tout au long de l'année un nombre très conséquent de convention avec les libéraux.

Discipline	Nombre de conventions
Ergothérapie	15
Orthophonie	9
Psychomotricité	15

Devant les besoins qui ne cessent d'augmenter le service n'a pas la capacité de répondre avec ses propres moyens et doit donc externaliser ces prestations.

En 2023, une nouvelle trame de convention² a été réalisée afin de clarifier les conditions de ce conventionnement et d'insister contractuellement sur la nécessité de lien que requiert cette modalité de travail. Les libéraux sont rattachés à l'équipe du SESSAD autour de la situation et sont attendus dans la co-construction du projet. C'est particulièrement à cet endroit que le travail par convention peut être un écueil dans le travail de projet global avec un risque de segmentation et de manque de lien entre les différents accompagnements et suivis.

Au-delà du sens du travail, la démultiplication des conventionnements devient un réel enjeu financier pour le service. A ce jour, l'enveloppe allouée sur les lignes budgétaires pour les conventions avec les libéraux est limitée et le nombre de séances externalisées en expansion.

La direction du SESSAD est, de plus en plus enjoint à gérer des contradictions entre apporter des réponses à des demandes croissantes (multiples et variées) des familles et respecter des contraintes budgétaires limitées en ressources.

Devra-t-on opposer besoins des enfants/ attentes des familles et ressources financière du service ?

Comment arbitrer et justifier ces choix au risque de s'exposer à des recours de part et d'autre ?

Cette réalité questionne et est une source de préoccupation pour l'équipe du SESSAD.

² Annexe 1

L'ORGANISATION DU SERVICE

LE PROJET DE DISPOSITIF

En 2023, l'écriture du premier projet de Dispositif s'est échelonnée sur l'année. Accompagnée par le CREAL dans cette étape marquante de l'histoire du SESSAD et de l'IME, l'équipe de direction a souhaité cette démarche d'écriture collaborative, participative et ouverte au plus grand nombre. L'ensemble des professionnels a alors été sollicité pour participer à différents groupes de travail sur différentes thématiques. De même, plusieurs partenaires (MDPH, ARS, Education Nationale, partenaires de proximité...) ainsi que les familles ont été invitées à participer à différents groupes de travail. Ces invitations ont trouvé des échos favorables et tous ont participé, à l'exception de l'ARS qui n'a malheureusement pu se libérer. Le renouvellement du projet s'est aligné sur le calendrier de la négociation du nouveau CPOM sur l'année 2023 dans un souci de cohérence. Le projet est finalisé depuis décembre 2023 et sera présenté au conseil d'administration de l'association pour validation au printemps 2024.

Tout au long de l'année, le COPIL, composé d'une dizaine de professionnels, s'est réuni pour veiller à l'avancement du travail et tenir la feuille de route méthodologique. La modalité de travail choisie, si elle s'est avérée très porteuse et bénéfique en matière de dynamique de travail, a en revanche des impacts sur la continuité et dynamique du travail de l'équipe du SESSAD. Les temps de réunions d'équipe du jeudi ont été régulièrement utilisés pour les travaux d'écriture du projet, amputant ainsi des temps d'échange précieux pour une équipe "mobile" (et composée de temps partiels) qui ne se retrouve qu'une fois par semaine. Cette expérience nous invite aujourd'hui à une plus grande vigilance quant au maintien du planning de réunions établi en septembre pour l'ensemble de l'année.

LES OUTILS DE LA LOI 2002-2

Les outils de la loi 2002-2 sont déployés au sein du Dispositif et sont régulièrement revisités. L'arrivée d'une nouvelle Directrice au printemps 2023 a été l'occasion de revisiter l'ensemble des documents. Ainsi le livret d'accueil, la plaquette de présentation et le contrat de séjour ont été actualisés pour l'IME et le SESSAD. Cependant, ces outils seront également à revoir dans un dimensionnement à l'échelle d'un fonctionnement en Dispositif avec des supports communs. Le processus du PIA et le document inhérent feront l'objet d'un travail commun avec l'ensemble du Dispositif en 2024 pour une nouvelle mouture en septembre sur la base de la nomenclature Serafin-ph. Le document sera également créé et généré en direct avec les familles via le logiciel Médiatteam.

Cette année le CVS parents existant à l'IME depuis plusieurs années s'est élargi aux parents du SESSAD également. De même, un représentant de la commune de Montluel a été invité à la première séance de ce nouveau CVS élargi le 25 octobre 2023. Parallèlement, le SESSAD est engagé dans différentes instances territoriales (Dagneux/Montluel) auxquelles il participe régulièrement : Convention Territoriale Globale (CTG),

comité thématique enfance / jeunesse, Projet Educatif Territorial, comité de pilotage, comité technique, évènementiels, projets intergénérationnels...

L'ORGANISATION INTERNE

Le SESSAD est ouvert 210 jours. Nous avons fait le choix d'ouvrir le service plusieurs samedis dans l'année et avons fait évoluer l'organisation par rapport aux années précédentes. Les samedis sont consacrés, sur le premier trimestre (sept-déc) aux rencontres avec les familles pour certains PIA, notamment pour les familles dont les deux parents travaillent et qui n'ont pas la possibilité de se libérer facilement le reste de la semaine. A partir du mois janvier les samedis matin travaillés sont plutôt organisés pour des matinées de travail thématiques pour l'ensemble des professionnels du Dispositif. Au cours de l'année, les samedis sont aussi mobilisés pour le café des parents ou encore des activités éducatives ponctuelles.

Le SESSAD est ouvert une partie des vacances, en général la première semaine. Il ferme mi-juillet.

	Jours travaillés		Jours travaillés
JANVIER	22	JUILLET	7
FÉVRIER	16	AOÛT	4
MARS	25	SEPTEMBRE	21
AVRIL	15	OCTOBRE	21
MAI	19	NOVEMBRE	20
JUIN	23	DECEMBRE	17
Total : 210 jours			

LES ACCOMPAGNEMENTS À « DOMICILE »

Comme évoqué, les professionnelles interviennent par secteur géographique afin de limiter les déplacements. La modalité du domicile est essentielle, le nom même du SESSAD l'indique et notre projet de service précise l'importance de cette manière de travailler, « au plus près des besoins de l'enfant et ses parents », s'ils en sont d'accord et jamais sans consultation au préalable.

Le domicile est compris comme étant les différents lieux où évolue l'enfant. Pour l'essentiel, il s'agit de la maison, de l'école.

À L'ECOLE ET AU COLLEGE :

Les professionnelles interviennent dans les écoles pour tous les enfants du primaire : elles sont en lien avec les enseignants en apportant leur contribution à l'épanouissement de l'enfant dans une prise en charge individuelle.

Pour les enfants du collège, les prises en charges éducatives sont variables, elles peuvent se faire également dans les murs du SESSAD. Nous constatons que les adolescents sont sensibles au regard de leurs pairs, l'intervention dans le collège peut ne pas être « la bienvenue ». Néanmoins, les éducatrices sont en relation avec les enseignants.

LE FONCTIONNEMENT DU SESSAD : COORDINATION / RÉUNIONS OU TEMPS DE TRAVAIL « INDIRECTS »

Le SESSAD, en raison de la nature de son activité et de son fonctionnement, ne permet pas aux professionnels de se croiser ou de se voir tous les jours. Le jeudi est la seule journée rassemblant l'ensemble des professionnels. Pour maintenir le lien et faciliter la transmission des informations, un outil a été créé par

l'adjointe de direction cette année. Le lundi, l'ensemble de l'équipe reçoit un mail nommé « Fil actu de la semaine ». Ce mail a une fonction de coordination et de transmission des informations afin que chacun dispose du même niveau d'information. Cette expérimentation semble utile et bénéfique et l'équipe souhaite pérenniser ce nouvel outil.

Voici les temps de réunion sur la semaine :

- **Réunion cadres** : Le mardi de 13h à 14 h, une fois par mois l'équipe de Direction se retrouve avec les psychologues pour la réunion de cadre. Cette réunion est l'occasion d'échanger sur des situations complexes, sur la dynamique d'équipe et favorise la collaboration entre tous.
- **Réunion liste d'attente** : Le mardi de 13h à 14h une fois par mois l'équipe de direction, les psychologues, la coordinatrice de parcours et l'assistante de service social, se retrouvent pour la réunion liste d'attente. Le contenu de cette réunion a déjà été explicité précédemment.
- **Réunion d'équipe** : le jeudi de 8h30 à 9h point infos puis de 9h à 11h réunion équipe avec un ordre du jour construit de manière collaborative. De 11h à 12h les professionnels ont balisé un temps qui doit rester sans RDV pour permettre aux professionnels de se retrouver et d'échanger de manière plus informelle sur des situations, des points organisationnels.
- **Réunion institutionnelle** : le jeudi de 8h30 à 11h toutes les 6 semaines environ. Lors de ces réunions sont souvent abordés des sujets liés à la vie associative, institutionnelle plus globale ou est utilisé pour travailler sur des sujets transversaux. Cette réunion est aussi parfois un temps de régulation d'équipe pour poser des mots sur l'ambiance du moment sur les couacs ou les difficultés rencontrées. Ces temps de réunion favorisent la communication et l'équipe s'en saisit souvent très bien.
Le samedi de 9h à 12h (quelques samedis matins dans l'année): ces temps de réunions sont organisés à l'IME pour une question d'espace et de confort de travail. Les matinées sont souvent organisées autour de thématiques communes et favorisent l'interconnaissance des équipes et le renforcement d'un socle commun.
- **Réunion éducative** : le jeudi de 13h à 14h l'équipe éducative se retrouve pour faire leur réunion hebdomadaire. Un jeudi par mois sur ce créneau l'adjointe de direction participe à la réunion ou ponctuellement à la demande de l'équipe.
- **Les ESS (Équipe de Suivis de Scolarisation) avec l'Éducation Nationale** sont réparties sur toute l'année pendant ou hors temps scolaire. Elles sont honorées selon les besoins, par l'équipe de direction ou la coordinatrice de parcours accompagnées de l'éducatrice référente.
- **Réunion DIME** : cette année pour la première fois 4 réunions ont été programmées pour que les professionnels de l'IME et du SESSAD se retrouvent et puissent collaborer sur différents sujets : projets partagés, préparation des fêtes institutionnelles, partage d'expérience

LA DÉMARCHE QUALITÉ

La démarche qualité a toujours été une thématique portée et animée au sein de l'association, avec notamment un COPIL dédié depuis plusieurs années. Depuis 2022, une nouvelle équipe s'est constituée au sein du COPIL auquel l'adjointe de direction participe.

En 2017, la Haute Autorité de Santé définissait la QVT comme suit : « *désigne et regroupe sous un même intitulé les actions qui permettent de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail pour les salariés et la performance globale des établissements et services* ».

Aujourd'hui, nous parlons de Santé Qualité de Vie et Conditions de Travail (SQVCT).

Le COPIL SQVCT œuvre pour informer les équipes et déployer la démarche dans les établissements et services autour de 8 grands axes : Les coopérations – Le management- La performance globale- La communication interne- Le dialogue et les relations sociales – L'accompagnement du changement -Les parcours professionnels -La santé au travail et la prévention de l'usure professionnelle.

A ce jour, l'équipe de direction porte et incarne la démarche qualité en déployant un management de proximité, basé sur la communication et la participation des salariés dans toutes les instances concernant le Dispositif. Les professionnels sont associés à la réflexion concernant des changements et/ou réorganisation. C'est ainsi, que l'équipe du SESSAD a fait évoluer le poste de coordinateur de parcours au fil de l'année afin de répondre aux plus près des besoins ou encore que l'équipe a construit une proposition de nouvelle organisation des réunions début 2023. Les réunions institutionnelles sont à jour l'espace dédié à la démarche qualité s'opérant finalement dans tous les espaces et temps du quotidien de travail qu'ils soient formels ou informels.

Concernant le DUERP, ce document via le logiciel G2P est actualisé en continu. Il sera à revisiter de manière participative et formalisée avec l'ensemble des professionnels en 2024 afin que ceux-ci s'approprient pleinement ce support de référence.

La démarche qualité sera un axe de travail majeur pour l'année 2024 au sein du Dispositif. La prochaine évaluation pour le SESSAD est planifiée en 2027. Si la renégociation du CPOM pour 2024-2029 s'est alignée parfaitement avec le nouveau projet de Dispositif, le calendrier des évaluations pour le l'IME et le SESSAD n'était pas pleinement concordant. La direction et l'association ont ainsi porté une demande à l'ARS pour que le calendrier d'évaluation de l'IME soit décalé et puisse être aligné sur le SESSAD sur la même année 2027 au regard du projet de Dispositif mené. Ce report permettra d'avoir un recul et une expérimentation suffisante pour évaluer ce nouveau fonctionnement en Dispositif, permettant ainsi la prise de recul. En amont de cette évaluation, une auto-évaluation est prévue sur le Dispositif TND (SESSAD et IME) avec le support du logiciel AGEVAL qui va se déployer à l'échelle associative.

En effet, l'association, de manière concomitante a engagé des démarches concernant l'évaluation de la qualité en se dotant d'un outil d'audit via le logiciel AGEVAL. Un chargé de mission qualité a été embauché en fin d'année 2023 avec une prise de fonction prévue en mars 2024. Des démarches sont actuellement engagées pour le choix d'un prestataire à la suite d'un appel d'offres lancé.

Concernant le Dispositif, au printemps 2024, une formation va être dispensée auprès de l'ensemble des salariés sur « la bientraitance et le questionnement éthique » afin de sensibiliser l'équipe à cette thématique. Cette formation sera une première étape dans la préparation de l'évaluation.

LES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES

Les événements indésirables sont évoqués lors de réunions institutionnelles. Une procédure est en place avec une « fiche documentaire incident » à compléter en cas de besoin.

Le SESSAD rencontre depuis plusieurs années les mêmes problématiques :

DYSFONCTIONNEMENT INFORMATIQUE

Les difficultés liées à l'informatique ont été récurrentes cette année encore notamment concernant la connexion internet. La résolution du problème avance avec la mise en place d'une borne 4G et la finalisation de l'installation de bornes WIFI afin d'offrir une meilleure couverture sur l'ensemble des locaux.

Une forte attente est portée sur cette installation pour fluidifier l'accès à internet notamment dans l'utilisation du logiciel Médiatteam, gourmand en bande passante.

L'UTILISATION DU PARKING

Le SESSAD dispose des places de parking réservées et signalisées en sous-sol (6 places) et en extérieur (8 places). Un accord a été passé avec la copropriété lors de l'ouverture : les places de parking extérieures réservées peuvent être utilisées par des résidents lors des périodes de fermetures du SESSAD. Dans la réalité, les places de parking extérieures sont très souvent convoitées par les résidents et celles-ci sont bien souvent occupées au-delà des heures convenues. Cette situation peut engendrer des tensions et alimenter un climat peu serein. Des rappels sont à engager régulièrement à ce sujet avec le syndic.

La prochaine Assemblée Générale sera l'occasion de remettre ce point à l'ordre du jour afin de reposer les règles d'utilisation.

ACCROCHAGES DES VÉHICULES

Le service compte une flotte de 6 véhicules en location de longue durée, utilisés quotidiennement par les professionnels. Cette utilisation quotidienne, et donc conséquente, multiplie les risques d'accidents ou d'accrochages. Régulièrement dans l'année, il est constaté des incidents de ce type dans l'usage de ces véhicules. Chaque incident fait l'objet d'un signalement à la direction et les réparations inhérentes sont engagées afin de conserver des véhicules en bon état avec parfois, en conséquence, une majoration de nos cotisations d'assurances.

Au-delà de ces considérations matérielles, l'équipe a rencontré cette année quelques situations délicates avec certaines familles. Nous l'avons évoqué plus tôt, le sujet du **travail avec les familles** est au cœur des réflexions de l'équipe et notamment concernant la collaboration et l'accordage autour des projets.

Cette année, nous avons fait face à plusieurs situations de crispation voire de tension avec des parents. De manière générale, un manque de compréhension du cadre d'intervention du SESSAD semble être à l'origine des difficultés. Pour ces cas précis, l'équipe et la famille ne partageaient pas (plus) le même regard ou les mêmes objectifs et les parents semblaient mettre en échec les différentes propositions. Il a été nécessaire de proposer des rencontres médiatisées en présence de l'adjointe de direction pour faire le point et envisager la suite. Ces temps de rencontres ont permis de remettre la communication au cœur de la relation et de pouvoir s'adresser certains points dans un espace de dialogue voire de négociation parfois. Toutefois ces situations interrogent et nécessitent une réflexion plus approfondie de l'équipe sur nos pratiques en évolution.

SUIVI DES FICHES ACTION CPOM

Dans le cadre des fiches CPOM 2018-2022, l'axe stratégique 1 porte sur les prestations d'accompagnement des personnes et stipule :

- **Action 1.3.1 : Mise en place et organisation du Dispositif IME (2018-2022)**

L'année 2023 aura été un tournant marquant sur la question du Dispositif avec l'écriture du projet largement développé précédemment. La fiche action s'est donc concrétisée cette année par

- Projet culture et santé partagé
- Mutualisation du matériel : salles prêtées ou partagées, véhicules, etc...
- Semaine éducative partagée : propositions conjointes
- Mutualisation des moyens humains lors des temps de formation
- Proposition aux familles du DIME en équipe DIME

- **Action 1.3.2 : diversifier les modalités d'accompagnement au sein des Dispositifs**

La diversification des modalités s'est mise en œuvre de plusieurs manières :

- Proposition de café des parents DIME
- Groupe « fratrie » à destination des frères et sœurs des enfants accompagnés au SESSAD et à l'IME
- CVS parents élargi aux familles de l'IME et du SESSAD
- Groupe préprofessionnel « Chazière » partagé par des jeunes de l'IME et du SESSAD + intervention éducative conjointe.

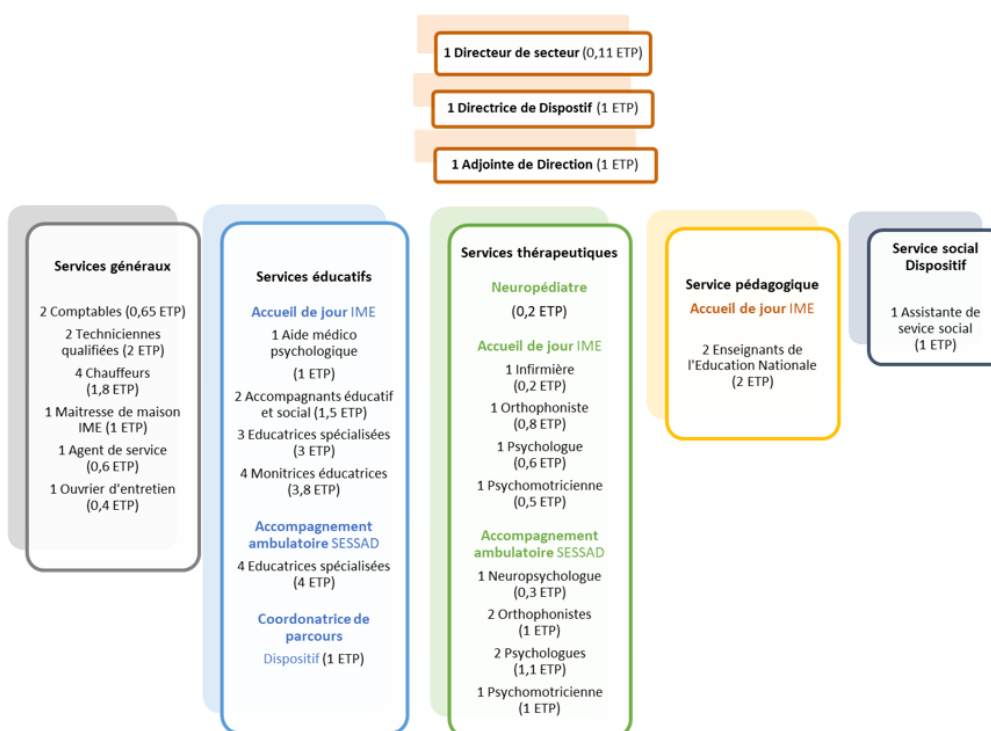
MAINTENANCE / TRAVAUX / AMÉNAGEMENTS

Durant l'année, de petits réaménagements et ameublements de certains bureaux/espaces ont pu s'engager avec de la récupération de matériel et/ou l'achat de mobiliers.

RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME

Organigramme Dispositif TND PEP 69 ML – Janvier 2024 :



MOBILITÉS, RECRUTEMENTS

Nom / Prénom du salarié	Fonction	Mouvement	Date
FORIN Elisabeth	Directrice	Départ	26/05/2023
PRONCHERY Mathilde	Psychologue	Départ	27/08/2023
DECHELETTE Sophie	Directrice	Embauche en CDI	22/05/2023
GALLET Camille	Psychologue	Embauche en CDI	28/08/2023
LOISEAU Clara	Psychologue	Embauche en CDD	11/12/2023
FERDINAND Amélie	Neuropédiatre	Embauche en CDI	29/03/2023

AJUSTEMENTS DE POSTES

Cette année aura été marquée par le départ de Mme FORIN en mai 2023. Engagée dans des fonctions de direction depuis 2016 à l'IME et au SESSAD, son départ a été un moment fort de l'année pour l'ensemble des professionnels.

M.VIGNE occupait un poste de chauffeur et gestionnaire du parc de véhicules pour le SESSAD et l'IME notamment. Il a fait valoir ses droits à la retraite en décembre 2023 et a quitté ses fonctions. Son poste a été redimensionné pour répondre aux besoins du Dispositif et un chauffeur/ouvrier qualifié d'entretien prendra ses fonctions à temps plein en mars 2024.

Le poste de la psychomotricienne est passé d'un ETP à un 0.8 ETP cette année scolaire à sa demande. Lors du départ de Mme PRONCHERY psychologue à 0.5 ETP, le recrutement s'est fait pour un 0.4 ETP afin d'augmenter le temps de la neuropsychologue de 0.2 à .03 ETP.

ACTIONS DE FORMATION

Salarié	Intitulé de la formation	Organisme de formation	Date	Lieu	Collective Individuelle Continue
Pascaline SICHERE	S'impliquer dans la CGT	Unité locale CGT	Du 09 au 10/03/2023	Bourse du travail	ind
Laurène GRANAUD	PECS 1 et PECS 2	PYRAMID	Du 05 au 06/06/2023	Lyon	ind
Anne MICHELARD	Coordonateur de Parcours	ENSEIS	du 10 au 22/02/2023	Lyon	ind
Equipe SESSAD	Formation incendie-extincteurs	VERITECH	16/03/2023	SESSAD	Collective
Aude LEMESRE	Word, Excel, Powerpoint	CEGOS	du 06 au 08/03/2023	Lyon	ind
Cyrielle BLONDEAU	l'alphabet du mouvement	Le plaisir d'apprendre	du 04 au 07/05/2023	Lyon	ind
Fanny, Pascaline, Géraldine	TSA	CRA	24/04/2023	IME	Collective
Cyrielle BLONDEAU	Particularités sensorielles	OSEO	du 11 au 12/05/2023	Lyon	ind
Laurène GRANAUD	Particularités sensorielles	OSEO	du 29/03 au 12/05/2023	Lyon	ind
Cécile, Anne, Marion	TND définitions et repères	CREAI	19/06/2023	Vaulx en Velin	collective
Pascaline SICHERE	S'impliquer dans la CGT	Unité locale CGT	Du 13 au 16/11/2023	Lyon Vaise	ind
Chloé LIGER	Diagnostic de l'autisme chez l'enfant	CRA Rhône Alpes	Du 12 au 14/06/2023	Lyon	ind
Cécile JOYEUX	Méthode et techniques pour travailler avec les familles	IFATC	du 13 au 16/11/2023	Lyon	ind

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2024

Les perspectives pour l'année 2023 étaient les suivantes :

- Conforter la fonction de coordinateur de parcours :
- Reprendre la réflexion avec nos partenaires (ARS, MDPH, EN) concernant la liste d'attente
- Préciser les missions et mieux identifier le cadre d'intervention du neuropédiatre
- Travailler et finaliser le projet de Dispositif
- Renforcer la formation des salariés
- Préciser les modalités de participation au PIA des familles
- Développer davantage plus la co-construction et la participation des usagers
- Permettre une connexion internet de qualité afin de travailler en réseau
- Développer l'utilisation et déployer Médiatteam / Monsisra

Globalement l'ensemble des « chantiers » ont été travaillés et finalisés. Pour l'année 2024, quelques perspectives de travail :

- **Le travail sur le PIA et la participation des familles** : cette thématique avance et reste une perspective de travail. Sous l'impulsion du nouveau projet associatif, l'autodétermination prendra une place majeure dans l'évolution des modalités proposées.
- **Déploiement d'une démarche suivie de la qualité** : l'association s'est engagée dans cette démarche en nommant un chargé de qualité et avec le déploiement d'AGEVAL sur l'année 2024. Le Dispositif va pleinement s'inscrire dans cette perspective et développer les outils et instances nécessaires à sa mise en œuvre.
- **Renforcer la fonction ressource du service sur le territoire** : Les écoles aujourd'hui au cœur de la mise en œuvre de la politique inclusive se retrouvent souvent démunies face aux besoins spécifiques des jeunes. Le SESSAD par son expérience peut développer un appui ressource aux écoles en termes de sensibilisation et de compréhension des TND.
- **Renforcer les propositions autour de la guidance parentale** : de nombreuses familles semblent de plus en plus démunies face à l'éducation de leur enfant. En développant les propositions autour de la guidance parentale, les parents seraient davantage outillés, soutenus et cette dynamique pourrait prévenir certaines situations complexes voire de rupture.
- **Développer les propositions de « groupe habiletés sociales » afin de répondre à une demande toujours plus croissante** : il s'agit de développer des propositions de groupe selon les tranches d'âges et les profils sur un territoire géographique cohérent nécessitant des collaborations avec d'autres acteurs du territoire (SESSAD de la Dombes, SESSAD APAJH....)
- **Renforcer la collaboration avec les différents acteurs du territoire (ARS, MDPH, EN, ESMS)** : les réponses articulées et personnalisées sur un territoire ne peuvent s'opérer qu'avec un maillage territorial efficace et une planification en adéquation avec les besoins repérés.

CONCLUSION

L'année 2023 a été riche en projets avec de nombreuses propositions faites aux jeunes et aux familles. Le taux d'activité conséquent témoigne de la dynamique de l'accompagnement portée et soutenue par l'engagement de l'équipe.

Les profondes évolutions réglementaires du secteur médico-social impactent en premier lieu les missions des SESSAD et donc les pratiques des professionnels.

Les SESSAD sont au cœur des enjeux de la transformation de l'offre et de la planification de notre secteur. Cela nécessite, de ce fait, une nouvelle modélisation et organisation du travail pour les professionnels qui composent ces équipes. Fort de ce constat, bien qu'engagée et volontaire, l'équipe peine à se (re)construire une nouvelle identité, une pratique et culture commune.

L'ensemble de l'équipe s'interroge sur ces transformations au regard de l'évolution de l'écosystème sur ses missions et limites.

- Où le SESSAD se positionne-t-il dans l'accompagnement des jeunes soutenus par les Dispositifs ULIS dans les perspectives d'orientations professionnelles ?
- Doit-on considérer qu'un jeune qui « va bien » dans le Dispositif ULIS mais sans aucune perspective d'orientation adaptée plus tard n'a plus besoin d'accompagnement ?
- Quelles sont aujourd'hui les pistes possibles d'une orientation en établissement spécialisé alors même que les places se font si rares ?
- Le SESSAD doit-il être en renfort jusqu'à la post-majorité pour sécuriser le parcours professionnel, au risque de voir le parcours d'accompagnement s'allonger considérablement ?
- Le découpage géographique correspond-il toujours aux besoins identifiés ?
- Que faire face aux situations d'enfants en situation de handicap moteur ou sensoriel hors agrément, auxquels nos partenaires ne répondent plus sur le territoire ?
- Que faire face aux situations d'enfants en zone blanche et dont chacun se renvoie la responsabilité ?

Ces questions de fond interrogent, fragilisent les professionnels et demandent aux cadres du SESSAD des temps d'explications, de formalisation pour réassurer les équipes. Toute évolution, transformation est coûteuse en énergie et fragilise les organisations.

LISTE DES RÉDACTEURS

Sophie DECHELETTE, Directrice
Géraldine DREUX, Technicienne qualifiée
Aude LEMESRE, Adjointe de direction